

AGENT DES TRAVAUX D'ESPACES VERTS

FORMATION CERTIFIANTE



ROME : A1203



Vos interlocuteurs

Accueil : 05 53 62 23 24

Formateur :

Jean-Marc FOUGEYROLLAS
jmarc.fougeyrollas@clairvivre.fr

Le métier

L'agent des travaux en espaces verts exécute des travaux encadrés et contrôlés pour l'entretien et l'aménagement des espaces paysagers.

Il exerce son activité sous contrôle d'un ouvrier qualifié ou d'un responsable.

L'agent des travaux en espaces verts est polyvalent et effectue selon les directives qui lui sont données, des tâches variées : tonte de pelouse, arrosage, taille de haies et d'arbustes, désherbage, entretien de massifs, de haies et de bordures, dans le respect des règles de sécurité en lien avec les outils qu'il utilise et les lieux où il réalise son travail. Il effectue des plantations d'arbres, d'arbustes, de plantes à massif. Il travaille à la réalisation de zones engazonnées et d'ouvrages de maçonnerie paysagère.



Durée

1570 heures soit 12 mois
dont stages en entreprise(s) : 15 semaines
Parcours de formation modulable et individualisé



Certification visée

Attestation de formation de niveau 2 délivrée par le Centre

Public accueilli

Les personnes reconnues travailleur handicapé bénéficiant d'une orientation professionnelle émise par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

Aptitudes requises

- bonne résistance physique et tolérance aux intempéries
- utilisation d'engins et machines dangereuses
- travail en hauteur
- travail en positions variées (debout, à genoux, tronc fléchi)
- marche sur terrains divers
- intégrité motrice et fonctionnelle presque totale des bras et des mains
- port de charges 25 kg
- port d'équipement de protection individuelle (chaussures de sécurité, casque, ...)
- conduite d'engins motorisés
- tolérance cutanée et respiratoire aux pollens et autres irritants
- tolérance aux variations climatiques

Pour des situations occasionnelles de travail ou des emplois spécifiques

- port de charge 35 kg

Le secteur d'activité

L'agent des travaux en espaces verts exerce son activité dans des :

- entreprises privées
- collectivités publiques
- entreprises adaptées
- ESAT

AGENT DES TRAVAUX D'ESPACES VERTS

FORMATION CERTIFIANTE



ROME : A1203

Le programme

Effectuer l'entretien de base d'un espace vert

- mettre en sécurité les personnes, le chantier et protéger l'environnement
- effectuer la maintenance et l'entretien de premier niveau du matériel motorisé et de l'outillage
- trier, évacuer les déchets et nettoyer un chantier d'espaces verts
- tondre et entretenir un gazon
- débroussailler mécaniquement une zone herbacée et semi-ligneuse
- effectuer le désherbage manuel et le travail superficiel du sol d'un massif dans un espace vert
- tailler une haie régulière

Planter, engazonner et réaliser des paillages dans un espace vert

- mettre en sécurité les personnes, le chantier et protéger l'environnement
- effectuer la maintenance et l'entretien de premier niveau du matériel motorisé et de l'outillage
- trier, évacuer les déchets et nettoyer un chantier d'espaces verts
- réaliser un engazonnement et des reprises de gazon dans un espace vert
- planter des arbustes, une haie

Effectuer des petits travaux de maçonnerie

- mettre en sécurité les personnes, le chantier et protéger l'environnement
- effectuer la maintenance et l'entretien de premier niveau du matériel motorisé et de l'outillage
- trier, évacuer les déchets et nettoyer un chantier d'espaces verts
- sceller, monter et entretenir des équipements de parcs et jardins (mobilier urbain et clôtures)
- entretenir des surfaces minérales de parcs et jardins

Évaluation

L'évaluation finale se fait sur site par un jury de professionnels.

Poursuites de formation possibles

Titre professionnel de niveau 3 Ouvrier du Paysage.

Les emplois visés

- agent des travaux d'espaces verts
- ouvrier d'exécution en espaces verts

L'accompagnement individualisé

La personne accueillie est considérée dans sa globalité et accompagnée par l'ensemble des membres du personnel selon leur domaine professionnel, en équipe interdisciplinaire.

Pôle Action Santé et Sociale

Un accompagnement médico-psycho-social tout au long du parcours.

Pôle insertion

Un accompagnement vers et dans l'emploi.



La journée de préaccueil

Avant de débuter une formation, nous invitons les personnes à venir rencontrer l'équipe d'accompagnement lors d'une journée de préaccueil. Cette visite permet d'obtenir des informations précises sur le déroulement, les objectifs et les exigences du parcours envisagé, ainsi que les conditions de vie au centre et les pièces administratives à fournir pour une admission.

Pour participer à cette journée, **l'inscription est obligatoire.**